Bulletin de santé du végétal
ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Manche

BSV n°03 du 30 mai 2018

FREDON Basse Normandie

Animateur référent
Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

L'essentiel de la semaine

Le réseau de piégeage et d'observation poursuit sa mise en place sur l'ensemble des secteurs.
Des averses orageuses sont possible localement, les températures sont conformes aux normales de saison.

L'essentiel de la semaine

Poireau : des dégâts de mouches à Créances.

Salade : augmentation des captures de noctuelle.

Chou : très forte captures de teigne dans le val de Saire.

Carotte - persil – céleri : présence de pucerons dans certaines parcelles.

SOMMAIRE :

POIREAU 2
OIGNON 4
SALADE 5
CHOU 6
CAROTTE – CELERI - PERSIL 8
AUXILIAIRES 9

FOCUS en fin de bulletin : le désherbage mécanique

©Farre 2017 Moulinets

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

ÉCOPHYTO DEPHY Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires
Pesticides
Légumes
Trajectoire
...vers des systèmes économes en produits phytosanitaires

POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*4 parcelles plantées*	*De 1 feuille à 3 feuilles en pépinière à reprise en parcelle plantée.*
Créances	*3 pépinières dont 1 en AB*	
Surtainville	*1 pépinière*	
Val de Saire	*5 parcelles plantées*	

Thrips :

Observations :

- Créances, Surtainville et Val de Saire : des thrips sont présents dans certaines parcelles sur 4 à 50% des plants selon les parcelles.
- Zone du Mont Saint Michel : aucun thrips n'a été observé.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi-nulles à Surtainville et dans le val de Saire et nulles au Mont Saint Michel.

Les pièges sont progressivement installés, au fur et à mesure de la mise en place des parcelles.

Le suivi des vols de thrips est réalisé à l'aide de pièges chromatiques bleus.

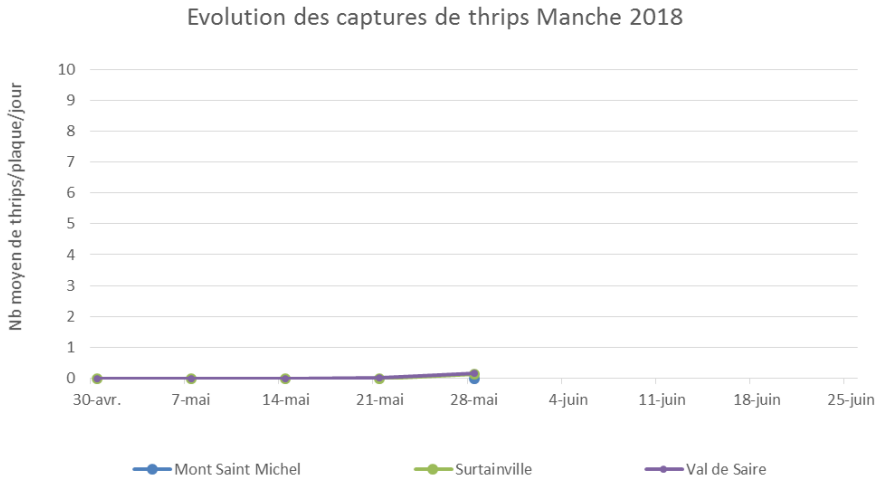

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 27 mai

	Date théorique des émergences d'adulte
Mont Saint Michel	-
Créances	-
Surtainville	-
Val de Saire	En cours

Prophylaxie :
- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures

Evolution du risque : en parcelles plantées, en l'absence de feuillage commercial, de capture de thrips significatives et de thrips sur les plants, le risque est nul.
En pépinière, l'évolution est à suivre dans chaque parcelle, observez vos parcelles.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :
Des plants attaqués ont été observés dans une pépinière de la zone de Créances.

Symptômes au champ et plants attaqués avec asticots.

Relevé des pièges :

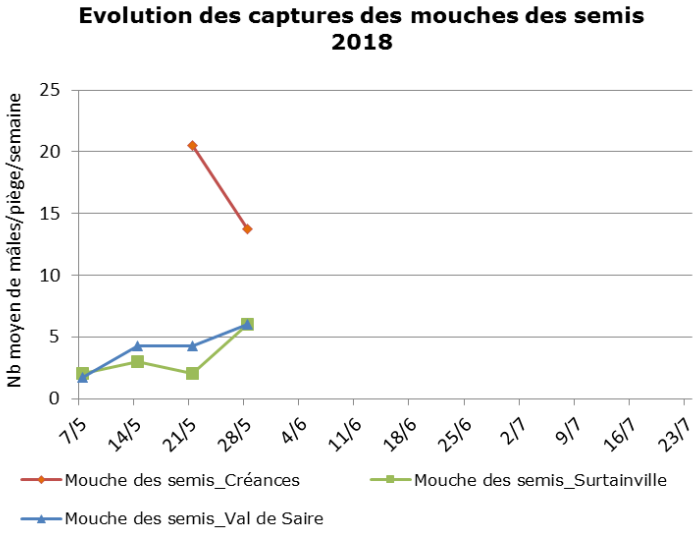

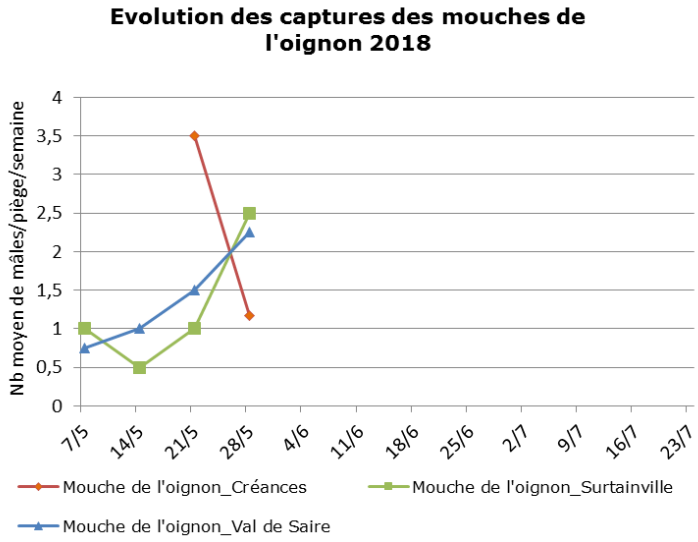

Les captures de mouches sont toujours importantes dans les pépinières. En raison des fortes pluies, les relevés effectués sur la zone du Mont Saint Michel ne sont pas exploitables.

Le suivi de ces deux mouches est réalisé à l'aide de deux bols jaunes contenant de l'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : des vols de ces deux mouches sont toujours en cours, le risque est présent notamment dans les pépinières.

OIGNON :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*2 parcelles de semis* *2 parcelles de bulbilles*	*2ère feuille* *3 à 4 feuilles*

Mouche des semis :

Observations :
Suite aux attaques enregistrées les semaines précédentes, il n'a pas été observé de nouveaux symptômes dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité : cf le paragraphe poireau

Evolution du risque :
Le risque est toujours présent pour les toutes jeunes plantules.

Mildiou :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 27 mai sur semis ou plantation réalisés début 2018.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	SORTIES DE TACHES A VENIR
MONT SAINT MICHEL	Pas de contamination en cours		

Seuil indicatif de risque :
1ère génération : aucun risque.
2ème génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.
3ème génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.
Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Prophylaxie :
- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).

- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque : pas de risque actuellement sur le secteur du Mont Saint Michel.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	*3 parcelles*	*Laitue*	*8 feuilles à prépommaison*
	2 parcelles	*Frisée*	
Créances	*1 parcelle en AB*	*Laitue*	*8-10 feuilles*
Surtainville	*1 parcelle*	*Batavia*	*Série semaine 10*
Val de Saire	*3 parcelles*	*Batavia*	*Série semaine 12 à 20*

Noctuelle gamma :

Observations :
- Mont Saint Michel : présence de ponte sur 1% des laitues observées.
- Créances : de toutes jeunes chenilles ont été notées dans la parcelle en AB sur 12% des plants.

Piégeage :

Nb moyen de papillon mâle/piège/semaine	7 mai	14 mai	21 mai	28 mai
Mont Saint Michel	-	Mise en place	1	17
Surtainville	Mise en place	0	3	5
Val de Saire		Mise en place	0	6

Sur tous les secteurs, les captures de papillons sont en augmentation.

Evolution du risque :
La pression augmente petit à petit avec les captures, la présence de ponte est pour le moment faible. A surveillez néanmoins en AB. Observez régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.

Puceron :

Des pucerons ailés sont relevés dans certaines parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Evolution du risque :
La pression reste faible. Avec les journées ensoleillées, les conditions sont favorables aux pucerons. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

Limace :

Des captures sont toujours enregistrées dans les pièges situés dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :
Les conditions humides après les averses orageuses peuvent être localement favorables aux limaces.

Mouche des semis :

Observations :
Aucun dégât n'a été observé dans les deux parcelles de frisées suivies au Mont Saint Michel.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	14 mai	22 mai	28 mai
Mont Saint Michel	Mise en place	9,5	Terre dans les pièges

Des captures sont enregistrées dans les parcelles de frisées.

Evolution du risque :
A suivre avec le prochain relevé.

CHOU :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Val de Saire	*1 parcelle de chou de Milan* *3 parcelles de chou cabus*	*Plantations semaines 14 à 19*

Altise :

La présence d'altises est en net recul. Il n'a pas été observé d'altises dans les parcelles du réseau cette semaine.

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

Evolution du risque :
La pression est faible, les averses ne sont pas favorables à l'infestation des parcelles. Observez vos parcelles de jeunes plants chou (de la plantation à 10 feuilles) afin de repérer les premières altises.

Puceron cendré :

Des pucerons cendrés sont toujours observés dans trois parcelles, sur 4 à 24% des plants.

Evolution du risque :
Evolution à suivre, les conditions sont favorables au développement des populations de pucerons. Surveillez vos parcelles notamment celles en début de pommaison et observez l'installation de la faune auxiliaire.

Mouche du chou :

Les captures sont en augmentation dans le val de Saire.

Prophylaxie :
- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

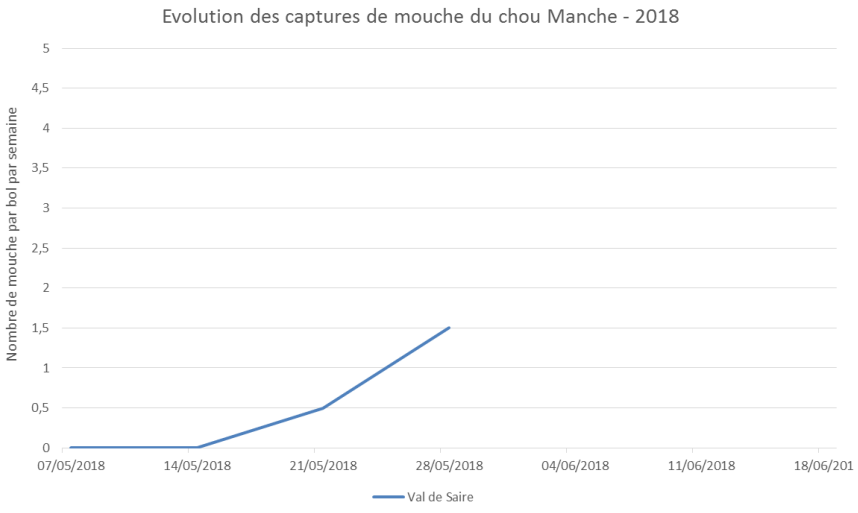

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

Chenilles :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :
Aucune capture de noctuelle du chou dans le val de Saire. En revanche, les captures de teigne sont très importantes.

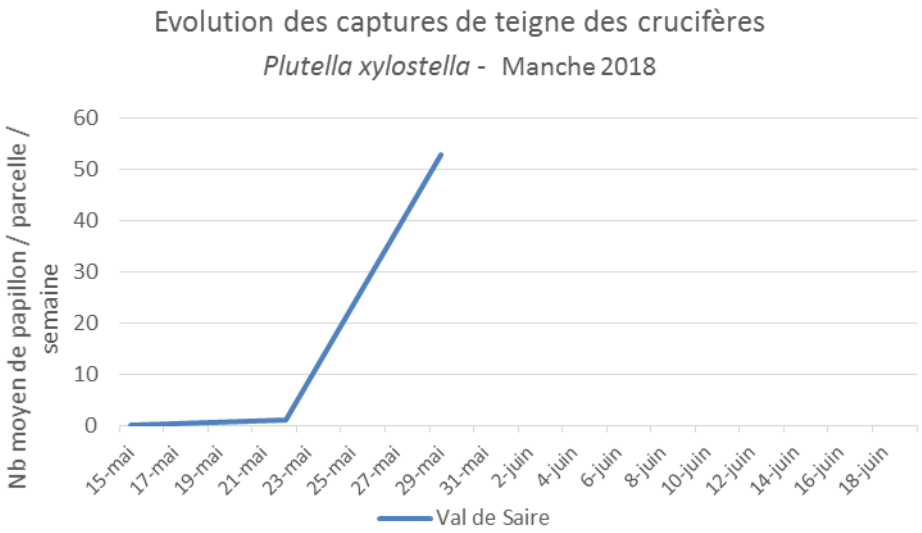

Papillon de teigne des crucifères

Chenilles de teigne des crucifères

Evolution du risque :
Suite aux fortes captures de teigne des crucifères, le risque de ponte puis de chenille est important. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pommaison.

Alternaria :

Des nouvelles taches de cette maladie sont présentes dans une parcelle sur 40% des plantules contre 60% la semaine dernière.

Prophylaxie :
- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :
Cette maladie se développe en conditions humides et douces, à surveiller en cas d'averses.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon sont observés dans deux parcelles sur 4 % des plants de choux.

Dégâts de pigeon

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important, surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :
AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE – CELERI - PERSIL :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*3 parcelles de céleri-rave* *2 parcelles de carotte*	*Jeunes plants* *Cotylédons*
Créances	*1 parcelle de carotte*	*Cotylédons*
Val de Saire	*1 parcelle de persil* *1 parcelle céleri branche*	*Mise en place semaine 11* *Plantation semaine 19*

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

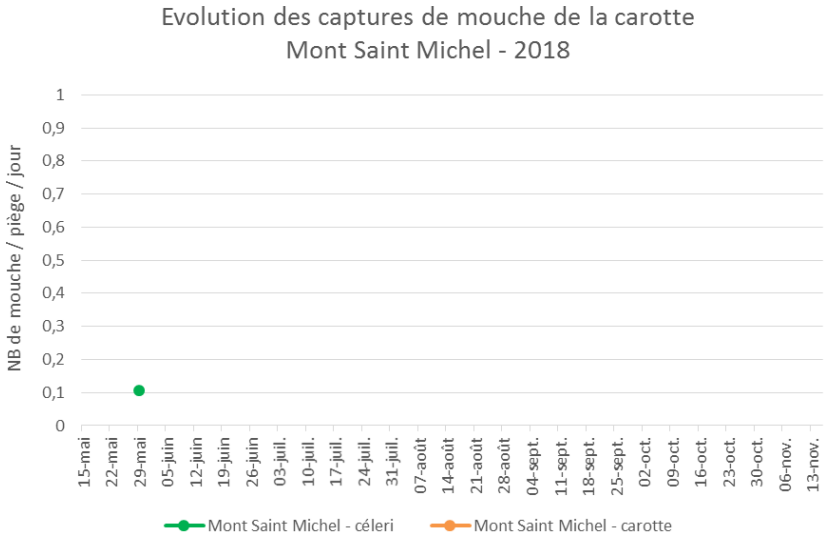

Quelques captures ont été enregistrées en parcelle de céleri.

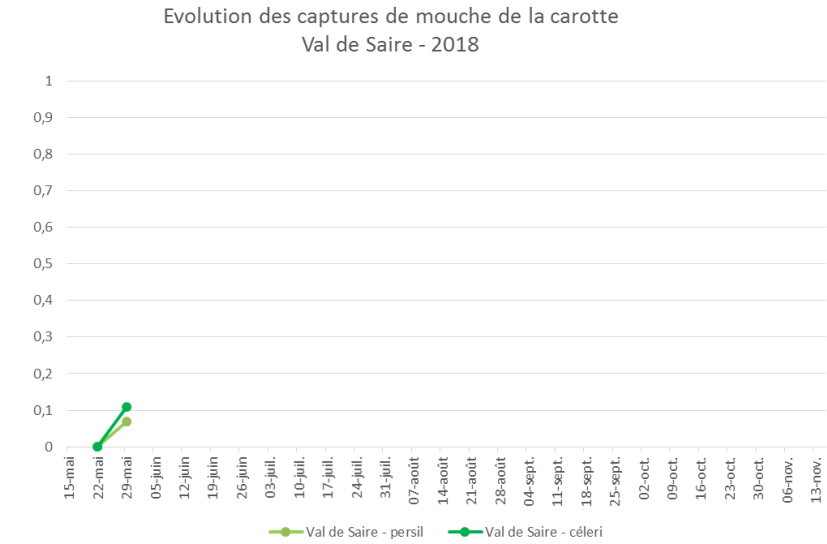

Quelques captures ont été enregistrées en parcelle de céleri et de persil.

Créances : aucune capture dans la parcelle de carotte.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :
A suivre avec les prochains relevés.

Puceron :

Des pucerons ailés et aptères ont été observés au Mont Saint Michel et à Créances sur 16 à 44% des plantules de carotte et sur 4 à 80% des plants de céleris.
Dans le val de Saire, des pucerons sont notés dans une parcelle de céleri branche sur 8% des plants contre 24% la semaine dernière.
Des coccinelles sont présentes dans de nombreuses parcelles. Voir le paragraphe « auxiliaire » ci-dessous.

Seuil indicatif de risque :
Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos jeunes plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

AUXILIAIRE

Les coccinelles :

Un adulte à 7 points

Des larves

Les adultes et les larves sont mobiles et consomment des pucerons.

Les larves consomment jusqu'à 60 pucerons/jour.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Les pupes sont immobiles et ne consomment pas de pucerons, c'est la phase de transformation de la larve en adulte

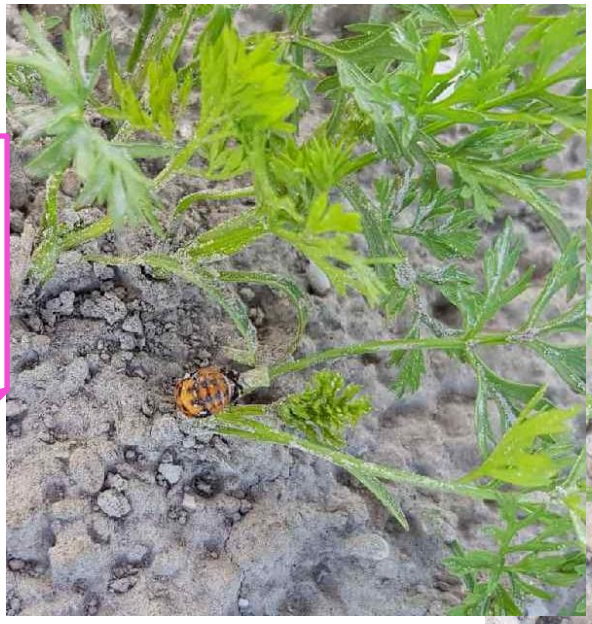

Les pupes (photos producteur du réseau)

FOCUS : le désherbage mécanique

Veuillez trouver ci-dessous des liens concernant le désherbage mécanique.

Les fiches Techniques du réseau GAB/FRAB Fruits et Légumes Fiche n°31
http://www.agrobio-bretagne.org/wp-content/uploads/2014/04/FicheFL31_DMl%C3%A9gumes.pdf

Réseau FARRE :

http://www.boitagri.com/toolbox/production/__production_legumiere/__Adventices/V_desherbage_mecanique/fiche:0133-D%C3%A9sherbage+m%C3%A9canique

Ecophyto Dephy : fiche trajectoire

http://ecophytopic.fr/sites/default/files/DEPHY_TRAJ_LE_2014_LGRX0397_0.pdf

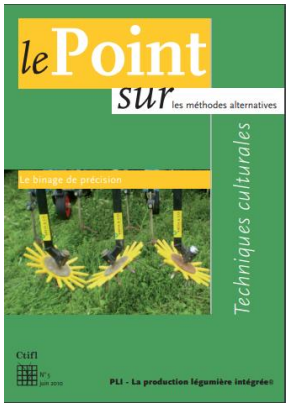

CTIFL : Le Point sur le binage de précision
http://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/BinageDePrecision.pdf

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :
AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs